



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E79155

VALABLE JUSQU'AU 22/06/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/11/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 7 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 501 236 319 00015

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 136562 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 7655032904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 7655032904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : LEMAITRE ET FILS

RUE COURBE  
76810 LUNERAY

Téléphone : 02 35 04 99 57

Portable : 06 09 86 00 98

Site Internet :

E-mail : ent.lemaitreetfils@sfr.fr

Responsabilité légale :

LEMAITRE STEPHANIE, PASCALE, DOMINIQUE CO-GÉRANTE / LEMAITRE MICKAEL CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	09/04/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	22/03/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	13/04/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	29/09/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN  
PARC DES COMPETENCES  
BATIMENT "NEW LARGO"  
RUE DES BOIS ROND  
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.